

17.3 Pêche - Aquaculture

La France est le 4^e producteur de **pêche** de l'Union européenne (UE) après le Danemark, l'Espagne et le Royaume-Uni. En 2017, près de 556 000 tonnes de produits de la mer sont débarqués (+ 2,9 % par rapport à 2016), pour une valeur d'environ 1,3 milliard d'euros (Md€). Les navires français pêchent en Atlantique Nord-Est (74 %), dans l'océan Indien Est (14 %), en Atlantique Centre et Sud-Est (8 %) et en Méditerranée (3 %). Ils débarquent en France (62 %), dans le reste de l'UE (20 %) et en Afrique (18 %).

En 2017, la flotte de pêche française est l'une des plus importantes des pays de l'UE. Seule la flotte espagnole la devance à la fois en nombre de navires, en tonnage, en quantité débarquée et en valeur de ces débarquements. Après une année 2016 favorable, les résultats économiques de la flotte française ont à nouveau progressé en 2017 sous l'effet d'une hausse modérée des quantités pêchées et des valeurs débarquées ainsi que de coûts maîtrisés. Le bénéfice net atteint sa valeur record de la décennie.

En 2017, la pêche française génère 13 540 emplois de marins (- 8 % par rapport à 2011, - 14 % dans les départements d'outre-mer). La métropole emploie plus de 70 % des marins. Plus de la moitié d'entre eux travaillent dans la zone de l'Atlantique Nord-Est. La Méditerranée en emploie 15 %. La Guadeloupe, la Martinique et La Réunion-Mayotte représentent chacune entre 8 % et 9 % de la totalité de l'emploi marin.

Définitions

Aquaculture : ensemble des activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevage. Elle regroupe la pisciculture (élevage de poissons), la conchyliculture (élevage de coquillages marins : huîtres, moules, praires, coques, etc.), l'algoculture (culture d'algues) et la carcinoculture (élevage de crustacés, essentiellement crevettes et écrevisses).

Pêches : on distingue deux grands types de pêches professionnelles. La pêche maritime est pratiquée en mer ou en estuaire. Selon la transformation réalisée à bord des navires, on distingue ensuite pêche fraîche et pêche congelée (ou transformée). La pêche continentale est pratiquée en eau douce (étang, rivière) ; elle est peu développée en France. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexe.

Captures de pêche, conchyliculture, pisciculture, production des pêches maritimes, production halieutique : voir rubrique « définitions » en annexe.

La France métropolitaine est en 2016 le 3^e producteur en **aquaculture** de l'UE derrière l'Espagne et le Royaume-Uni, avec un peu plus de 177 000 tonnes. La **conchyliculture** est le secteur prédominant avec 128 000 tonnes d'une valeur de 518 millions d'euros, essentiellement des huîtres et des moules. La **pisciculture** continentale produit 45 000 tonnes et la pisciculture marine 4 000 tonnes. Le secteur piscicole représente un chiffre d'affaires de 182 millions d'euros.

En 2018, en France, la production de **produits halieutiques** ne couvre que partiellement la consommation. Le déficit du commerce extérieur français de la pêche et de l'aquaculture (- 4,3 Md€) est important même s'il se réduit légèrement après cinq années consécutives de hausse. La France a importé 1,2 million de tonnes de produits aquatiques pour 6,0 Md€. Ses principaux fournisseurs sont la Norvège, le Royaume-Uni et l'Espagne. Les exportations représentent 355 000 tonnes pour une valeur de 1,7 Md€. À l'exportation, les principaux clients de la France sont l'Espagne, l'Italie et la Belgique.

En 2017, la production mondiale de produits aquatiques atteint 162 millions de tonnes. Elle progresse (+ 1,6 %) en lien avec le développement de la **production de la pêche** (+ 3,0 %) alors que l'aquaculture s'accroît faiblement (+ 0,1 %). La Chine représente 37 % de la production mondiale contre 5 % pour l'Europe. ■

Pour en savoir plus

- « GraphAgri France », Agreste, édition 2019.
- « Résultats économiques de la flotte de pêche. Un bénéfice net à nouveau en hausse en 2017 », *Agreste Primeur* n° 359, novembre 2019.
- « Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture 2018 », *Données et bilans*, FranceAgrimer, juillet 2019.
- « Les filières pêche et aquaculture en France », *Chiffres-clés*, FranceAgrimer, avril 2019.
- « La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018 », FAO.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Production des pêches maritimes en 2017

	Débarquements			
	En volume		En valeur	
	2017 (p) en milliers de tonnes ¹	17/16 en %	2017 (p) en millions d'euros	17/16 en %
Merlu européen	45,6	0,7	131,6	4,8
Baudroie	24,0	-1,1	99,7	-0,7
Thon albacore	57,0	2,4	89,3	-0,8
Coquille St-Jacques	28,0	12,7	85,1	8,1
Thon listao	50,0	-4,9	68,5	27,0
Sole	5,0	-3,6	62,9	-6,7
Ensemble pêche maritime	555,9	2,9	1 330,0	1,9

1. Equivalent-poids-vif.
Sources : DPMA ; SSP.

Production de l'aquaculture en 2016

	Ventes			
	En volume		En valeur	
	2016 en milliers de tonnes ¹	16/15 en %	2016 en millions d'euros	16/15 en %
Conchyliculture	128,0	2,8	518,2	11,7
dont : huîtres	75,4	16,3	383,3	14,1
moules	50,3	-11,4	120,3	7,0
Pisciculture marine	4,3	-11,6	36,8	-11,1
Pisciculture continentale	44,9	32,6	145,7	28,0
Total aquaculture	177,1	8,5	700,7	13,1

1. Equivalent-poids-vif. Champ : France métropolitaine.
Sources : DPMA ; SDES.

Commerce extérieur des produits aquatiques en 2018

	Exportations	Importations	Solde
Volume (en milliers de tonnes)			
Poissons de mer	182	592	-410
Poissons amphibiotiques et d'eau douce	30	199	-170
Coquillages et céphalopodes	50	133	-83
Crustacés	19	140	-121
Autres	74	103	-29
Total	355	1 167	-812
Valeur (en millions d'euros)			
Poissons de mer	721	2 642	-1 920
Poissons amphibiotiques et d'eau douce	280	1 458	-1 178
Coquillages et céphalopodes	308	571	-263
Crustacés	203	1 150	-946
Autres	158	171	-13
Total	1 671	5 991	-4 320

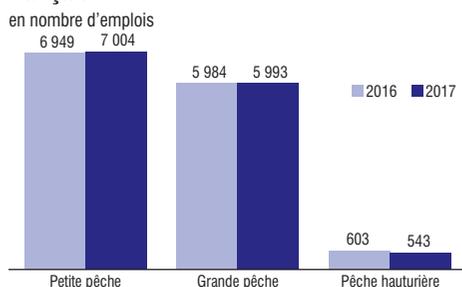
Sources : DGDDI ; FranceAgriMer.

Production halieutique dans le monde en 2017

	en millions de tonnes			
	Capture ¹	Aquaculture ¹	Total ¹	Plantes aquatiques
Chine ²	13,4	46,8	60,2	17,3
Inde	3,9	6,2	10,1	0,0
Indonésie	6,3	6,2	12,4	9,7
Viet Nam	3,1	3,8	6,9	0,0
Europe	5,2	3,0	8,2	0,0
dont France	0,5	0,2	0,7	0,0
États-Unis	5,0	0,4	5,5	0,0
Pérou	4,2	0,1	4,3	0,0
Russie	4,6	0,2	4,8	0,0
Birmanie	1,3	1,0	2,3	0,0
Autres pays	34,8	12,4	47,2	4,8
Total monde	81,7	80,1	161,8	31,8

1. Poissons, crustacés, mollusques, etc. 2. Les données de la Chine ne comprennent pas Hong Kong, Macao et Taïwan. Note : données estimées.
Sources : DPMA ; FAO ; SSP.

Marins pêcheurs embarqués sur les navires français



Champ : marins de toutes nationalités hors navires de cultures marines – petite pêche.

Sources : DPMA ; DAM ; SSP.

Flotte de pêche

Longueur	en nombre de navires actifs			
	2000	2005	2017	2018
Moins de 12 mètres	6 613	6 470	5 624	5 430
De 12 à moins de 24 mètres	1 341	1 160	707	688
24 mètres ou plus	277	276	189	195
Total	8 231	7 906	6 520	6 313

Note : au 31 décembre.

Source : DAM.

Pêche et aquaculture dans l'UE

	Flotte de pêche en navires	Pêche de capture en milliers de tonnes	Aquaculture ¹ en milliers de tonnes
	2018	2018	2017
Allemagne	1 335	261,2	36,1
Autriche	///	///	3,9
Belgique	68	22,7	(n.s.) 0,0
Bulgarie	1 857	8,5	9,8
Chypre	807	1,5	7,3
Croatie	7 573	70,1	17,1
Danemark ²	2 122	(e) 904,5	34,3
Espagne ²	8 976	902,2	315,0
Estonie	1 663	83,7	0,9
Finlande	3 245	155,2	14,6
France	6 379	(p) 587,5	(e) 188,6
Grèce ³	14 934	64,4	(p) 125,6
Hongrie	///	///	18,3
Irlande ²	2 032	(e) 246,8	(e) 43,2
Italie	12 059	(p) 201,9	156,3
Lettonie ^{4,5}	676	114,7	0,8
Lituanie	144	63,3	3,5
Luxembourg	///	///	///
Malte	917	2,5	15,7
Pays-Bas	833	412,0	51,0
Pologne	827	195,6	36,5
Portugal	7 851	174,9	12,6
Rép. Tchèque	///	///	21,7
Roumanie	167	7,7	12,8
Royaume-Uni	6 046	697,0	222,2
Slovaquie	///	///	2,6
Slovénie	134	0,1	1,7
Suède ⁵	1 215	215,0	15,7
UE^{3,6}	81 860	5 145,5	1 259,8
Islande	1 588	(p) 1 259,2	15,1
Norvège	6 025	2 281,4	1 308,5

1. À l'exception des écloseries et nurseries. 2. Donnée 2017 pour la pêche de capture. 3. Donnée 2015 pour la pêche de capture. 4. Donnée 2016 pour la pêche de capture. 5. Donnée 2016 pour l'aquaculture. 6. Prévission 2015 pour l'aquaculture.

Source : Eurostat (extraction du 2 décembre 2019).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard